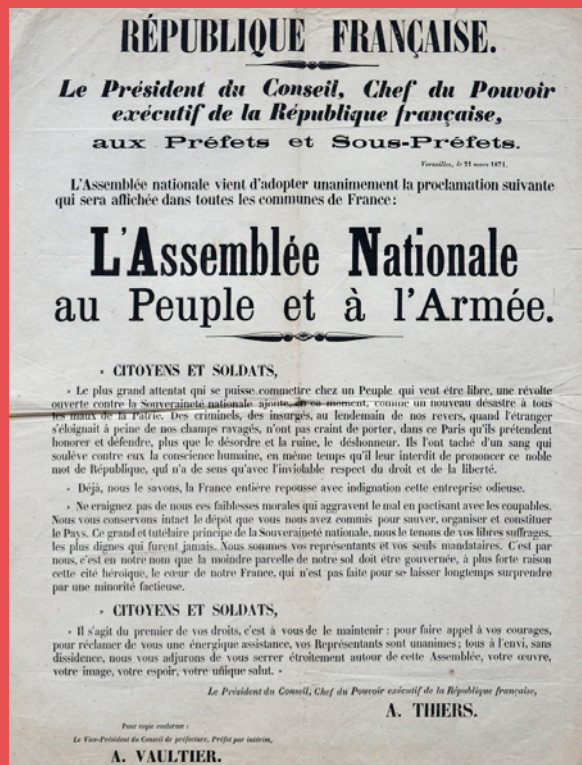


NOVEMBRE 2020

AFFICHES 1870 - 1871



LIBRAIRIE
GAËLLE
CAMBON

librairiegaellecambon
@gmail.com
www.gaellecambon.com
06 87 38 21 05
62 rue du Grand Marché
37 000 TOURS

Ensemble d'affiches concernant le siège de Paris et la Commune.

Il doit s'agir de bons à tirer avant publication : en effet, les affiches portent une indication du nombre du tirage et certaines présentent également des corrections manuscrites.

Classées en trois parties :

- Politique et élections.
- Effort de guerre & Propagande.
- Du temps du rationnement des Boucheries.

DEUX BIOGRAPHIES PERTINENTES :

Louis Greppo :

Après la chute de l'Empire, le nouveau maire républicain de Paris, Étienne Arago, nomme Greppo maire du 4^e arrondissement (15 septembre 1870). Démissionnaire – à l'instar d'Arago – après les événements du 31 octobre, pendant lesquels les émeutiers dirigés par Flourens l'avaient proclamé membre de leur « Comité de Salut public », Greppo fut battu par le républicain modéré Joseph Vautrain lors de l'élection du 5 novembre 1870.

Élu représentant de la Seine le 8 février 1871, Greppo fit partie des députés parisiens qui tentèrent – en vain – une conciliation entre les insurgés de la Commune et Versailles.

Joseph Vautrain :

Républicain modéré, il fut maire du 4^e arrondissement de Paris (1848-1851, 1870-1871), président du conseil municipal de Paris (1871-1874) et, à la suite d'une élection qui l'opposa à Victor Hugo, député de la Seine (1872-1876).

Après Sedan, Joseph Vautrain fit son retour sur la scène politique : après avoir refusé le poste de préfet de la Meurthe, il retrouva son mandat de maire du 4^e arrondissement à l'occasion de l'élection municipale du 5 novembre 1870, pendant le siège de la capitale. Il échoua cependant à obtenir un siège à l'Assemblée nationale lors de l'élection du 8 février 1871.

Opposé à la Commune, dont le Comité central ordonna son arrestation par quatre fois le 25 mars, il fut libéré par les

gardes nationaux de son arrondissement et dut se retirer provisoirement à Versailles. De retour dans la capitale après la semaine sanglante, il retrouva son mandat de maire le 24 mai. Deux mois plus tard, lors du scrutin des 23 et 30 juillet 1871, les électeurs du quartier Notre-Dame lui attribuèrent un mandat au Conseil municipal de Paris, dont il fut élu président au cours de la séance inaugurale du 4 août.

PETITE CHRONOLOGIE SUCCINCTE :

31 octobre 1870 : Jules Favre, vice-président du gouvernement, garantit sur l'honneur l'organisation d'élections de la Commune. Dans la nuit, Jules Ferry donne l'ordre d'empêcher des élections. Les premières arrestations ont lieu. Le 3 novembre, Greppo, maire du IV^e démissionne. (voir affiche 1).

5 novembre 1870 : Les élections municipales du 5 novembre 1870 ont lieu à Paris. Seuls les maires d'arrondissements sont élus. Vautrain remplace Greppo à la mairie du IV^e arrondissement, et Jules Ferry devient maire de Paris en remplacement d'Étienne Arago. (voir Affiches 2 et 3).

5 février 1871 : Election de l'Assemblée nationale, à Paris. (voir affiche 4).

L'Assemblée nationale élue le 8 février 1871 est la première assemblée élue de la Troisième République en France.

19 février 1871 : Thiers obtient l'investiture du nouveau gouvernement et part pour Versailles pour y négocier avec Bismarck les conditions de la paix.

18 mars 1871 : Début de la Commune de Paris. Les révolutionnaires parisiens ripostent à la décision du gouvernement d'Adolphe Thiers de leur retirer leurs armes et leurs canons volés. En 24 heures, le gouvernement et les troupes régulières se replient sur Versailles et abandonnent la capitale aux insurgés. (voir affiche 5).

26 mars 1871 : La Commune de Paris de 1871 a pris place à la suite des élections organisées dans la ville par le Comité central de la Garde nationale.

28 mai 1871 : Fin de la Commune de Paris, après la Semaine sanglante. Jules Ferry revient sur Paris dès le 23 mai pour ressaisir les fils de l'administration et pour improviser un gouvernement de la ville de Paris. (voir affiches 6 et 7).

15 juillet 1871 : Troisièmes élections de conseillers municipaux en neuf mois à Paris. Vautrain est élu Président du Conseil Municipal (affiche 8).

Ensemble d'affiches concernant la guerre de 1870 – 1871 et la Commune.

Politique et élections :

1. 2 novembre 1870

300 €

Démission du maire du 4^e arrondissement.

Citoyens du 4^e Arrondissement. Je viens d'adresser au Maire de Paris, ma démission ainsi motivée, Paris, le 1^{er} Novembre 1870.

« Considérant que dans la Réunion des Maires des 20 Arrondissements, tenue le 31 Octobre, à 1 heure, en l'Hôtel-de-Ville, l'élection de la Commune de Paris a été votée à l'unanimité,

Considérant que cette détermination a été acceptée par le Gouvernement de la Défense Nationale avant l'investissement de l'Hôtel-de-Ville,

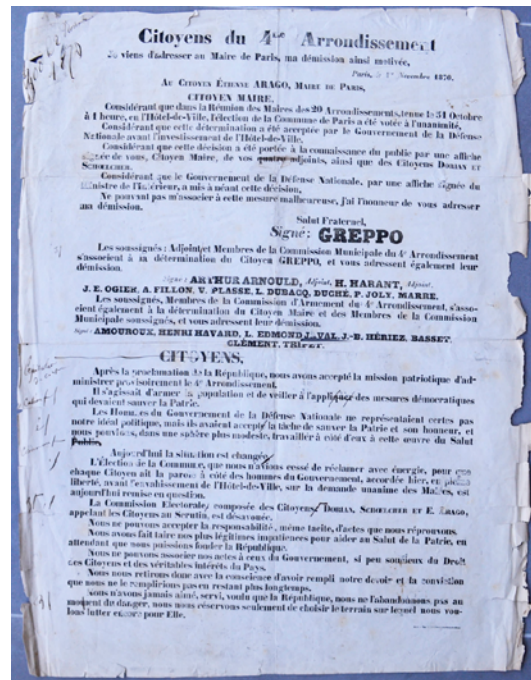
Considérant que cette décision a été portée à la connaissance du public par une affiche signée de vous, Citoyen Maire, de vos adjoints, ainsi que des Citoyens Dorian et Schœlcher,

Considérant que le Gouvernement de la Défense Nationale, par une affiche signée du Ministre de l'Intérieur, a mis à néant cette décision,

Ne pouvant pas m'associer à cette mesure malheureuse, j'ai l'honneur de vous adresser ma démission. Salut Fraternel, Signé : Greppo.

Paris, Typ. Vert Frères. 64 x 50 cm.

Note manuscrite : « 300 = le 2 Novembre 1870 » ainsi que de nombreuses corrections manuscrites. Déchirures et manques dans les marges.



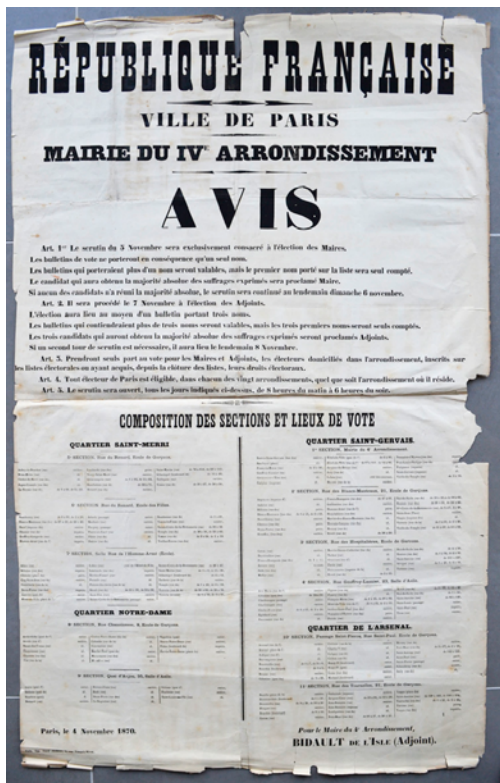
2. 4 novembre 1870

220 €

Élection des maires.

Mairie du IV^e Arrondissement. Avis concernant l'élection des Maires. Composition des sections et lieux de vote. Pour le Maire du 4^e arrondissement, Bidault de l'Isle (Adjoint). Paris, le 4 Novembre 1870.

Paris, Typ. Vert Frères. Déchirures et manques en marges. 100 x 62 cm.



3. 7 novembre 1870

120 €

Élection des adjoints.

4^e Arrondissement. Candidat adjoint. Fontaine (de Melun). Paris, Typ. Vert frères. Petites déchirures et manques en marges. 46 x 72 cm.

Notes manuscrite : « 500 Maison le 7 Novembre 1870 ».



4. 4 février 1871

Assemblée Nationale. Les Amiraux Saisset, Pothuau, Du Quilio Candidats.

180 €



« Ces noms s'imposent à nos suffrages. Tout Paris sait ce qu'a fait la Marine pendant la durée du siège ; elle a été la gloire de notre drapeau, elle a noblement, courageusement et vaillamment combattu. À elle l'honneur de nous représenter dans l'Assemblée Nationale.

H. Gaillac ».

Impression sur papier jaune.

Typ. Vert Frères.

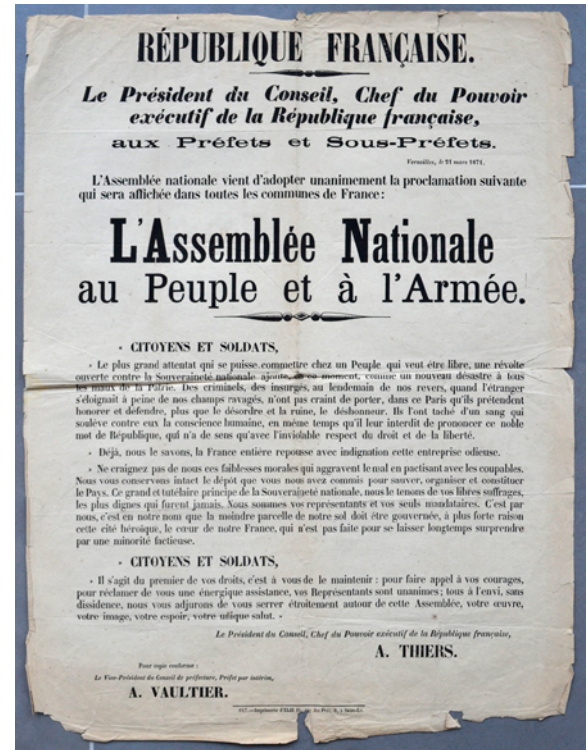
Note manuscrite en haut à gauche : « 1000 = 4 Février 1871 ». Avec deux corrections dans le texte.

5. 21 mars 1871

320 €

Réaction de l'Assemblée Nationale face au soulèvement du 18 mars 1871.

Le Président du Conseil, Chef du Pouvoir exécutif de la République française, aux Préfets et Sous-Préfets. L'Assemblée Nationale vient d'adopter unanimement la proclamation suivante qui sera affichée dans toutes les communes de France : l'Assemblée Nationale au peuple et à l'Armée : « Citoyens et soldats, Le plus grand attentat qui se puisse commettre chez un Peuple qui veut être libre, une révolte ouverte contre la Souveraineté nationale ajoutée, en ce moment, comme un nouveau désastre à tous les maux de la Patrie. Des criminels, des insurgés, au



lendemain de nos revers, quand l'étranger s'éloignait à peine de nos champs ravagés, n'ont pas craint de porter, dans ce Paris qu'ils prétendent honorer et défendre, plus que le désordre et la ruine, le déshonneur. (...) Ne craignez pas de nous ces faiblesses morales qui aggravent le mal en pactisant avec les coupables. (...) Nous sommes vos représentants et vos seuls mandataires (...) Nous vous adjurons de vous serrer étroitement autour de cette Assemblée, votre œuvre, votre image, votre espoir, votre unique salut. Le Président du Conseil, Chef du Pouvoir exécutif de la République française, A. Thiers. Pour copie conforme : le Vice-Président du Conseil de préfecture, Préfet par intérim, A. Vaultier. 21 mars 1871 ».

St-Lo, Imprimerie d'Elie. 63 x 48 cm.

Petits manques en marges.

6. 26 mai 1871

280 €

Reprise du mandat de la municipalité du 4^e arrondissement.

Mairie du IV^e arrondissement.

« Nous réclamons le concours de tous les bons citoyens pour nous aider, dans la tâche difficile que nous assumons : aller au devant de toutes les misères, réorganiser le travail, assurer l'ordre dans la cité et la marche des services publics ; enfin remédier aux maux de toute nature, infligés à notre malheureuse population par une horde de fanatiques et de misérables ».

Pour la Municipalité provisoire du 4^e arrondissement, les Maires-Adjoints, Ch. Oiseau, Ch. Ballon. Paris, le 26 mai 1871.

44 x 56 cm. Note manuscrite en haut à droite : « 500 Maison le 26 mai 1871 ».



7. 28 mai 1871

250 €

Mairie du IV^e arrondissement. Reprise du mandat de la municipalité, dévouée à la cause de l'ordre dans la liberté.

« La Municipalité du quatrième arrondissement a repris, sur l'invitation de M. le Président du Conseil, chef du pouvoir exécutif de la République Française, l'exercice du Mandat que vous lui aviez confié pendant le siège ».



Le 28 mai 1871. De
Chatillon - Ch. Callon -
Ch. Loiseau Adjoints. Le
Maire : Vautrain.

44 x 56 cm.

Note manuscrite en haut à droite : « 600 Maison le 30 mai 1871 ».



8. 15 Juillet 1871

280 €

Élection du 23 Juillet 1871 pour le Conseil municipal de Paris.

Comité électoral du Quartier Notre-Dame. Candidat M. Vautrain, Maire du 4^e Arrondissement. Paris, le 15 Juillet 1871.

Impression sur papier jaune. *Typ. Vert Frères*. 62 x 42 cm.

Note manuscrite: « 200 = 18 Juillet 1871 ». Petit manque en marge.

L'Effort de guerre & Propagande.



9. 18 mai 1970

220 €

Organisation des quêtes

République française. Liberté – Égalité Fraternité. IV^e arrondissement. Nous prévenons les habitants de notre arrondissement, que les seules personnes autorisées à faire des Quêtes, sont les Dames qui ont reçu un Cahier portant le Timbre de la Mairie et la Signature du Maire. Le Maire, Greppo.

Paris, Typ. Vert Frères. 45 x 5.6 cm. Note manuscrite en haut à droite : « 100 Maison le 18 septembre

1870 ». Avec une correction dans le texte.

10. 22 septembre 1970

280 €

AMBULANCE de la rue Saint-Antoine, 110 bis.

« À l'approche de l'ennemi, en présence des éventualités, nous avons pensé qu'une Ambulance pourrait être d'un grand secours. (...) Nous avons 40 lits en fer avec sommiers, matelas, draps, couvertures, traversins et oreillers. (...) La Direction de l'ambulance tout le temps qu'elle existera est confiée à M^{mes} Midoux Mère et Debais. Les Dames quêteuses sont M^{mes} Varat, Ronssin ; Bonnafous et Debais. Nous venons, Messieurs et Mesdames, solliciter les Dons en argent et en nature, linge flanelle, médicaments, charpie, bandes, etc., qui seront d'une grande utilité. Ne perdons pas un instant,



le temps presse. Midoux Fils et Debais».

Paris, Typ. Vert Frères. 85 x 57 cm.

Impression sur papier vert.

Note manuscrite : « 100 Maison le 22 septembre 1870 ». Correction à l'encre.

Petits manques en marges. Courte en marge supérieure.

11. 23 Septembre 1870

250 €

Appel aux départements. Ville de Paris. 4^e Arrondissement. Frères des Départements.

« Paris est là qui offre sa poitrine à tous les coups, en attendant que vous ayez organisé la Sainte Croisade de la Liberté contre le Despotisme, de la Démocratie contre la Monarchie, du Peuple de France contre les Tyrans conjurés du Nord. A vous, Frères des Départements, de vous grandir à la hauteur de votre devoir. Debout ! Accourez-tous ! Écroulez-vous, avalanche humaine, sur les envahisseurs sanguinaires qui ont la prétention de tuer la France et d'anéantir la civilisation. Aux Armes ! En Avant ! »

Paris, le 23 Septembre 1870. Le Maire : Greppo.

Paris, Typ. Vert Frères. 56 x 44 cm.

Court en marge supérieure.

12. 24 septembre 1870

240 €

Appel à cotisation pour l'achat de canons

Mairie du 4^e arrondissement. « Citoyens ! La Municipalité du 4^e Arrondissement, avec le concours de la Garde Nationale et de la Garde



Civique, a ouvert une souscription pour offrir des canons à la République. (...) - Que chacun apporte son offrande ! (...) - Que la France, mise à deux doigts de sa perte par la suprême incurie et la lâche trahison de l'homme de Décembre, apprenne à l'Allemagne par la voix de ses innombrables canons, l'indomptable énergie de ses enfants et la destruction complète des armées Prussiennes ! Vive la République ! Le Maire : L. Greppo. »

Paris, Typ. Vert Frères. 44 x 56 cm.

Note manuscrite : « 300 – 24 Octobre 1870 ». Impression sur un papier déjà imprimé.

13. 5 octobre 1870

250 €

Inscription au bureau de l'Armement.

République française – Mairie du 4^e arrondissement. Avis.

Citoyens Ouvriers Charpentiers, Terrassiers, Forgerons et Maçons, appartenant à la Garde Nationale, vous êtes priés de bien vouloir vous faire inscrire de suite au Bureau de l'Armement, à la Mairie du 4^e arrondissement, pour exécuter des travaux de défense. Un supplément de solde vous sera alloué.

Nous invitons également les Entrepreneurs ou les Ouvriers qui ont des pelles, pioches, brouettes, tombereaux, etc., à en faire la déclaration au Bureau de l'Armement. Nous comptons sur votre patriotisme.

Le Vice-Président de la Commission pour la construction des casemates abris, Bonhomme, Ingénieur civil. Le secrétaire de l'Armement, Amoureux. Approuvé, le Maire : L. Greppo.

Paris, Typ. Vert Frères. 45 x 56 cm.

Date manuscrite à la mine de plomb : 5 octobre 1870, et indication du nombre d'affiches imprimées : 250.

Bon état général. Traces de pliures centrales.



14. 8 octobre 1870

250 €

Hébergement des réfugiés.

Mairie du 4^e Arrondissement. « Le Maire prie les habitants qui peuvent disposer de locaux pour loger des familles réfugiées ou sans asile, de vouloir bien en faire la déclaration à la Mairie dans le plus bref délai ». Le Maire, L. Greppo.

Paris, Typ. Vert Frères. 45 x 56 cm.

Note manuscrite : « 200 le 8bre 1870 ».



15. 8 janvier 1871

280 €

Souscription pour lainage.

Mairie du IV^e arrondissement. Souscription pour les objets de lainage à fournir à nos soldats. « Nous venons vous demander une manifestation éclatante de votre sympathie à l'égard de nos braves soldats, qui luttent et qui souffrent en ce moment avec tant de courage pour le salut de Paris et de la France ». Paris, le 8 janvier 1871. Le Maire : Vautrain. De Chatillon – Ch. Callon – Ch. Loiseau, adjoints.

Paris, Typ. Vert Frères. 62 x 45 cm.

Note manuscrite en haut à gauche : « 300 = 9 janvier 1871 ».

Courts de marges, manque à la marge de gauche.



16. 5 janvier 1871

250 €

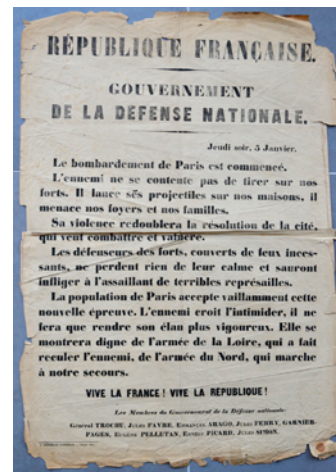
Affiche patriotique suite aux bombardements de Paris.

République française – Gouvernement de la défense nationale. "L'ennemi ne se contente pas de tirer sur nos forts. Il lance ses projectiles sur nos maisons, il menace nos foyers et nos familles. Sa violence redoublera la résolution de la cité qui veut combattre et vaincre."

En date du 5 janvier, signés par les Membres du Gouvernement de la Défense nationale : Général Trochu, Jules Favre, Emmanuel Arago, Jules Ferry, Garnier-Pagès, Eugène Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon.

Imprimerie Nationale, Janvier 1871. 73 x 50 cm.

Manques et déchirures dans les marges.



17. 20 mai 1871

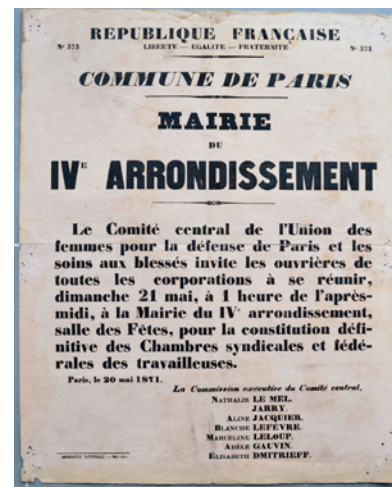
280 €

Réunion en vue de la constitution des chambres syndicales des travailleuses.

République française. Liberté – Égalité Fraternité. Commune de Paris. Mairie du IV^e arrondissement. Le comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés invite les ouvrières de toutes les corporations à se réunir, dimanche 21 mai, à 1h de l'après-midi, à la Mairie du IV^e arrondissement, salle des Fêtes, pour la constitution définitive des Chambres syndicales et fédérales des travailleuses. Paris, le 20 mai 1871. La Commission exécutive du Comité central, Nathalie Le Mel. Jarry. Aline Jacquier. Blanche Lefèvre. Marceline Leloup. Adèle Gauvin. Élisabeth Dmitrieff.

Imprimerie Nationale, Mai 1871. N°373. 46 x 43,5 cm.

Petits marques d'accroche dans les coins.



D'autres mesures, une autre époque...

Du temps du rationnement des Boucheries – 1870.

18. 29 septembre 1870

250 €

Mairie du 4^e arrondissement. Avis. « Il est faux que les Bouchers ne doivent avoir leur approvisionnement que un jour sur trois et même sur deux ; quelque soit le mode de répartition employé à l'abattoir, les Bouchers sont pourvus tous les jours de leur approvisionnement, et devront se mettre en vente dès le matin ».

La Municipalité, le Maire du 4^e arrondissement, L. Greppo.

Paris, Typ. Vert Frères. 44 x 56 cm.

Note manuscrite en haut à gauche : « 200 = 29 Septembre 1870 ».

Petit manque en bas, au centre.



19. 3 octobre 1870

250 €

Mairie du IV^e arrondissement. Avis. Concerne le rationnement des Boucheries et les mises en demeure de marché noir.

« ... prendre en considération les difficultés que présente, pour la Mairie et pour les Bouchers eux-mêmes, la réglementation de la distribution de la viande ». « Nous prendrons des mesures sévères pour leur interdire à l'avenir l'accès des boucheries ».

Le Maire, L. Greppo. Paris, Typ. Vert Frères. 45 x 56 cm.

Note manuscrite en haut à gauche : « 300 : 3 octobre 1870 ». Avec une correction dans le texte.



20. 15 octobre 1870

250 €

Mairie du IV^e arrondissement. Avis. « L'Application du rationnement commencera le Samedi 15 octobre ».

« L'ouverture des Boucheries est fixée à 8 heures du matin ».

Pour la Commission des Subsistances : le Vice-Président, A. Fillon. Le secrétaire, Duché. Le Maire : Greppo.

Paris, Typ. Vert Frères. 45 x 56 cm.

Note manuscrite en haut : « 300 = 13 octobre 1870 ». Avec une correction dans le texte.



21. 16 Octobre 1870.

250 €

Mairie du quatrième arrondissement. Boucheries municipales. « Afin d'assurer une plus juste et plus rapide distribution de la viande et pour éviter le stationnement du public devant les boucheries, où chacun, dorénavant, est assuré de se procurer sa ration, la Municipalité a décidé que les boucheries seraient ouvertes un jour sur deux, suivant le tableau ci-dessous. Suit la liste des bouchers de l'arrondissement.

Le Maire, L. Greppo. Paris, le 16 Octobre 1870. 56 x 45 cm.

Note manuscrite en haut à gauche : « 400 maison le 15 octobre 1870 ». Avec une correction dans le texte.

Petite déchirure et léger manque en marges.



22. 28 octobre 1870

250 €

Placard concernant le nouveau modèle de carte de rationnement, suite au recensement de la population.

Mairie du IV^e arrondissement – Viande. Une distribution de viande sera prévue tous les 3 jours. « La Municipalité espère que la population comprendra qu'elle peut se dispenser de faire, devant les Boucheries, ces longs stationnements si nuisibles à la santé ». « elle compte (...) sur le concours patriotique et désintéressé de chacun.

Personne ne doit oublier que la responsabilité des malheurs publics doit remonter à qui les a fait naître – à l'homme de Décembre ».

Daté du 28 octobre 1870. Le Maire, Greppo.

75 x 42 cm.

Déchirure centrale sans manque. Courtes de marges, avec manques dans les marges des mentions officielles courantes.

Impression au dos de la Nomenclature par quartier des rues, etc, composant le 4^e arrondissement.



300-3 Octobre 1940

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DU 4^{ME} ARRONDISSEMENT
AVIS

La Municipalité du 4^e Arrondissement porte à la connaissance des Citoyens, que c'est par une erreur de la Mairie de Paris qu'elle a fait afficher l'avis de l'approvisionnement quotidien des Bouchers.

La provision de viande remise à chaque boucherie est encore intermittente. *ty*

Nous engageons les Citoyens du 4^e Arrondissement à prendre en considération les difficultés que présente, pour la Mairie et pour les Bouchers eux-mêmes, la réglementation de la distribution de la viande.

La Mairie de Paris et la Mairie du 4^e Arrondissement font tous leurs efforts pour assurer sous peu la juste et équitable distribution de la viande par le rationnement.

Dès que les mesures nouvelles seront arrêtées nous les porterons à la connaissance des Citoyens.

Plusieurs abus sont arrivés à notre connaissance; nous prévenons les Citoyens peu scrupuleux qui, par divers moyens, se procurent une quantité de viande supérieure à leurs besoins réels, que si des faits nouveaux nous sont signalés, nous prendrons des mesures sévères pour leur interdire à l'avenir l'accès des boucheries.

LE MAIRE,
L. GREPPO